

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 66 (2008)

Heft: 3: Santé, travail et séniors

Artikel: Responsabilité sociale des entreprises : indicateurs pour compléter la notation sur la dimension santé à l'usage des investisseurs institutionnels

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-142129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES: INDICATEURS POUR COMPLÉTER LA NOTATION SUR LA DIMENSION SANTÉ À L'USAGE DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

LE CONTEXTE DU PROJET

Dans le cadre de ce projet, *Centre Info*, consultant en investissement durable, a conduit une enquête auprès de 70 investisseurs institutionnels (caisses de pension), consulté les principaux acteurs de l'investissement socialement responsable ainsi que les principaux acteurs de la responsabilité sociale des entreprises et a analysé les activités des 1800 plus grandes capitalisations mondiales sur le plan de la santé de leurs employés.

Le but de ce travail est de comprendre dans quelle mesure l'enjeu de la santé et de la sécurité des employés joue un rôle chez les différents acteurs du développement durable, agences de notation et entreprises et comment l'importance et l'impact de cet enjeu peut être accentué le cas échéant.

Au cours de ces dernières années, la responsabilité sociale des entreprises a gagné de plus en plus d'importance dans notre société et il est désormais largement admis que les entreprises ne peuvent ignorer les enjeux environnementaux et sociaux qui les concernent.

La Commission Européenne définit la responsabilité sociale des entreprises (RSE) comme « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes ».

La santé des collaborateurs, est un facteur crucial du capital social et humain et prend une place importante dans la responsabilité sociale des entreprises. C'est aussi un facteur crucial dont peut dépendre la réussite d'une entreprise. La promotion de la santé et de la sécurité au sein d'une entreprise joue donc un rôle décisif.

La RSE est liée au concept de l'investissement socialement responsable (ISR). L'ISR est un investissement effectué selon des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance. Autrement dit, l'investissement socialement responsable inclut des critères extra-financiers dans les décisions d'investissement. La plupart des instituts financiers proposent une gamme de produits financiers qui tiennent compte des réponses des entreprises à ces enjeux. Ces produits financiers sont pour la plupart du temps, construits sur la base d'univers globaux, regroupant les plus grandes capitalisations de la planète, et par conséquent les plus grandes entreprises.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les principaux protagonistes du développement durable (autorités, organisations non gouvernementales, entreprises et agences de notation) reconnaissent que la santé et la sécurité des employés jouent un rôle important dans le fonctionnement d'une entreprise. Des normes, des lignes directrices ou des indicateurs ont été développés pour la mise en œuvre de

mesures visant la promotion de la santé et de la sécurité des employés ainsi que pour l'évaluation des résultats qui en découlent.

L'analyse de la situation au sein des *plus grandes capitalisations mondiales* montre que l'enjeu de la santé et sécurité au travail est généralement pris en compte par les entreprises, et que ces dernières ont souvent introduit des programmes à cet effet. Il s'avère cependant difficile d'évaluer la performance réelle des entreprises en termes d'accidents ou d'absentéisme, car peu nombreuses sont celles qui publient des données quantitatives comparables.

Les organisations internationales et les agences de notation perçoivent la santé et la sécurité comme un enjeu important du développement durable, mais leur approche demeure essentiellement centrée sur la santé physique, sans réelle anticipation des facteurs qui prennent une importance croissante dans la santé au travail.

L'enquête réalisée auprès *des investisseurs (70 caisses de pension)* a connu un faible taux de participation. Ceci peut laisser penser qu'une majorité de caisses ne se soucie pas des questions de développement durable en général dans leur politique d'investissement. Toutes les caisses ayant fait part de leur opinion affirment reconnaître l'importance du facteur santé et sécurité des employés pour l'entreprise. Ce facteur n'a cependant pas un poids prépondérant dans les décisions d'investissement. Au niveau des produits ISR, le critère santé apparaît systématiquement, mais se trouve dilué parmi les différents thèmes constituant l'investissement socialement responsable.

L'ANALYSE DES INDICATEURS COURAMMENT UTILISÉS

Les indicateurs les plus prisés par les agences de notations et les majeurs acteurs internationaux en matière de santé et sécurité sont ceux donnant des informations sur les sujets suivants:

- > les programmes de santé et sécurité implémentés dans les entreprises;
- > la vérification/certification externe des systèmes de management de la santé et sécurité des employés;
- > la formation des employés en matière de santé et sécurité sur le lieu de travail;
- > les taux d'absentéismes dus aux maladies;
- > les absences dues aux accidents de travail;
- > le nombre de décès en rapport avec le travail;
- > les controverses concernant la santé et la sécurité des employés.

Le projet a étudié la pertinence de ces indicateurs et les difficultés qu'ils entraînent.

Il en ressort que les indicateurs couramment utilisés fournissent des informations ponctuelles mais témoignent mal de l'efficacité des mesures mises en œuvre par les entreprises. Une évaluation des informations qualitatives et même quantitatives données par les indicateurs n'est pas facile. Les données sont variées et difficilement comparables dans le temps ou entre les entreprises. Les indicateurs utilisés ne remplissent que partiellement leur fonction, dans la mesure où ils rendent insuffisamment compte des améliorations ou détériorations de la situation des employés en matière de santé et sécurité au sein de chaque entreprise.

Ces indicateurs ne traitent pas non plus directement de *la santé psychique* des employés et des changements démographiques, problématiques en forte croissance dans le monde du travail. Ils négligent dès lors des aspects importants de la situation actuelle de la santé au travail (stress, mobbing, suicides, employés âgés). Beaucoup d'informations ne sont en outre toujours pas disponibles auprès d'une majorité d'entreprises. Il paraît dès lors préférable de se concentrer sur un nombre d'indicateurs limités mais permettant de mesurer véritablement l'état de la situation et son évolution.

LES RECOMMANDATIONS

Les différents résultats de l'analyse des indicateurs existant montrent qu'il est important d'introduire de nouveaux indicateurs pour sensibiliser les entreprises aux aspects de santé psychique et de vieillissement des effectifs. Ceci afin de prendre en considération les changements et les tendances actuelles au niveau de la santé et de la sécurité dans le monde du travail.

Il est dès lors proposé de compléter les indicateurs de la santé et sécurité au travail en les classant en trois catégories:

LES INDICATEURS DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ PHYSIQUE DES EMPLOYÉS

Il est important de se concentrer sur un nombre limité d'indicateurs, afin de préserver la pertinence de leur contenu informationnel. Malgré leurs limitations, les indicateurs quantitatifs mesurant le taux d'absentéisme dû aux maladies et le taux d'absentéisme dû aux accidents demeurent les indicateurs les plus appropriés pour mesurer l'état réel de la situation et son évolution.

Actuellement, les données que les entreprises publient ne sont pas toujours comparables ou ne permettent pas forcément de comprendre s'il y a amélioration ou détérioration de la situation. Toutefois, un travail de sensibilisation des entreprises sur le plan du reporting peut remédier à ce problème. Dès que les entreprises appliquent les mêmes critères pour la récolte de leurs données, et recourent aux mêmes unités de mesure, des comparaisons, et donc ces évaluations deviennent possibles.

LES INDICATEURS DE LA SANTÉ PSYCHIQUE DES EMPLOYÉS

Pour mesurer l'impact sur la santé psychique des employés sont proposés des indicateurs ayant pour but de comprendre si l'entreprise est consciente de l'enjeu, et si elle prend des mesures pour minimiser les risques de troubles psychiques liés à leur activité professionnelle:

- > cours / workshop sur les troubles psychiques (prévention, gestion d'une dépression, d'un suicide...);
- > mesures de prévention des troubles psychiques (limitation des heures supplémentaires, existence d'une helpline, mise à disposition d'un psychiatre...);
- > système de gestion des plaintes de mobbing, harcèlement ou discrimination déposées par les employés auprès de l'entreprise ou auprès des autorités (existence d'un Compliance Officer, mise à disposition d'un « consultant » indépendant...).

LES INDICATEURS DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ CHEZ LES EMPLOYÉS ÂGÉS

En ce qui concerne les indicateurs de la santé et sécurité des employés âgés, ceux-ci devraient permettre de comprendre si l'entreprise est consciente de l'enjeu et prend des mesures pour offrir à l'employé âgé des conditions de travail adaptées à ses besoins:

- > existence de programmes pour la santé des employés âgés (ergonomie, bruit, optique, fitness, gymnastique douce...);
- > existence de modèles de travail adaptés aux besoins des employés âgés (job rotation, part-time, heures de travail flexibles...).

EN CONCLUSION

La prise en compte d'une problématique sociale par les entreprises requiert l'implication de tous les milieux concernés dans un effort de sensibilisation:

- > *Les agences de notation, par leur travail, et les organisations en rapport avec le développement durable, par leurs recommandations peuvent inciter les entreprises à améliorer et uniformiser leur reporting.*
- > *Les instituts financiers peuvent proposer des produits d'investissement (fonds, certificats) axés sur le thème spécifique de la santé et sécurité des employés.*
- > *Les actionnaires peuvent entreprendre une démarche « d'engagement », c'est-à-dire entretenir un dialogue constructif avec les entreprises sur les aspects de santé et sécurité.*